



Rigaud

Province de Québec
MRC de Vaudreuil-Soulanges
Ville de Rigaud

PROMULGATION - ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 8 février 2022, le conseil a adopté le règlement suivant :

- **Adoption du règlement numéro 384-2022 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2022**

L'objet de ce règlement est de décréter l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2022.

Ce règlement est entré en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur le site Web de la Ville.

Donné à Rigaud, ce 9 février 2022.

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Garage
municipal
34, rue de la
Coopérative

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227

Hélène Therrrien
Greffière adjointe